

## Garanties essentielles et sans superflu

GO Santé a sélectionné pour vous les garanties qui correspondent aux besoins essentiels que nous avons tous en commun :

être bien couvert en cas d'hospitalisation, avoir la possibilité de consulter des médecins lorsque nous en avons besoin, aller à la pharmacie, bénéficier de soins dentaires importants...

Dans le tableau ci dessous, les prestations sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale sous déduction des remboursements du Régime Obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

### FRAIS HOSPITALIERS

	Niveau Éco	Niveau Référence	Niveau Avantage	Niveau Privilège
<b>Frais hospitaliers en secteur conventionné</b>				
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires chirurgicaux	100 %	150 %	200 %	250 %
Hospitalisation en soins suite, réadaptation et assimilés	100% pendant 60 J	100% pendant 120 J	100% pendant 180 J	100% pendant 180 J
Hospitalisation psychiatrique	100% pendant 30 J	100% pendant 30 J	100% pendant 30 J	100% pendant 30 J
<b>Frais hospitaliers en secteur non conventionné</b>				
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %	100 %
Honoraires chirurgicaux	100 %	100 %	100 %	100 %

### FRAIS MÉDICAUX

	Niveau Éco	Niveau Référence	Niveau Avantage	Niveau Privilège
Consultations, visites en parcours de soins	100 %	100 %	125 %	200 %
Actes médicaux courants, soins externes et radiologie	100 %	100 %	125 %	150 %
Auxiliaires médicaux, analyses	100 %	100 %	125 %	150 %
Appareillage (orthopédie, prothèses auditives, petit appareillage)	100 %	100 %	125 %	150 %
Transport	100 %	100 %	100 %	100 %

Y COMPRIS LES  
MÉDICAMENTS À  
VIGNETTE ORANGE  
REMBOURSÉS À 15%  
PAR LA SÉCURITÉ  
SOCIALE

### PHARMACIE

	Niveau Éco	Niveau Référence	Niveau Avantage	Niveau Privilège
Prise en charge par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %

# Garanties essentielles et sans superflu

Dans le tableau ci dessous, les prestations sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale sous déduction des remboursements du Régime Obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

FRAIS DENTAIRES		Niveau Éco	Niveau Référence	Niveau Avantage	Niveau Privilège
Soins dentaires		125 %	150 %	200 %	300 %
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale		125 %	150 %	200 %	300 %
Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale		125 %	150 %	200 %	300 %
Orthodontie et prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale mais avec cotation		100 %	100 %	150 %	200 %
Plafonds		Néant	Néant	1 200 €	1 200 €
Forfait Implantologie et parodontologie		75 €	100 €	125 €	150 €

- Des garanties dentaires performantes et renforcées pour des soins souvent onéreux.

PRÉVENTION		Niveau Éco	Niveau Référence	Niveau Avantage	Niveau Privilège
Actes de prévention santé (prévus à l'article R 871-2 du Code de la Sécurité sociale)			100 %		

DIVERS		Niveau Éco	Niveau Référence	Niveau Avantage	Niveau Privilège
Dépenses médicales effectuées à l'étranger prises en charge par la Sécurité sociale		100 %	100 %	100 %	100 %

SERVICES		Niveau Éco	Niveau Référence	Niveau Avantage	Niveau Privilège
Abonnement à relevés de prestations			Oui		
Espace Assuré Santé			Oui		
Tiers Payant			Oui		

Votre contrat est responsable : vos garanties et niveaux de remboursement seront automatiquement adaptés en fonction des évolutions législatives et réglementaires régissant les "contrats responsables".

Les actes de prévention définis par l'arrêté du 8 juin 2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur.

- Les forfaits et plafonds de garanties figurant dans ce tableau ne sont valables qu'une fois par bénéficiaire et par année d'adhésion en cours. Ils ne peuvent donc pas être reportés d'une année sur l'autre. Si vous êtes hors parcours de soins, ce contrat ne prendra pas en charge la diminution des remboursements appliquée par la Sécurité sociale.

**APRIL  
REMBOURSE  
EN  
24 H**

**PAS  
D'AVANCE  
DE FRAIS  
AVEC LE  
TIERS PAYANT**